

Vos questions / nos réponses

Interaction MDMA / Norset

Par [Courgette26](#) Postée le 10/09/2025 15:27

Bonjour ! J'ai une question concernant la prise combinée de l'anti dépresseur Norset et la MDMA. Je suis sous Norset depuis 4-5mois, je prends 75mg tous les soirs au coucher. J'ai un festival techno prévu à la fin du mois et j'aimerais consommer de la MDMA, de la 3-MMC ou de la 4-MMC. Je ne suis pas une consommatrice régulière (ma dernière prise remonte à janvier, avant mon traitement), mais j'aimerais ressentir ces effets lors de ces 2 soirées. Avant mon traitement, de temps en temps je prenais de la MDMA en para de 60mg puis un deuxième de 80mg 1h/ 2h après. Ces doses me convenaient bien, et provenaient tjrs de molécules pures et contrôlées en amont. Côté 3M et 4M c'était plutôt 100/120mg de mémoire. Je pèse 50kg. J'aimerais savoir si il est possible de trouver un moyen pour que je prenne une de ces molécules, en sécurité et que je ressente les effets. Je lis tout et son contraire sur internet, donc je suis un peu perdue... - Est ce que le Norset (mirtazapine) modifie la perception des effets et si oui comment ? J'ai lu sur PsychoActif qu'il n'allait rien changer ("Pour les inhibiteurs de la recapture de la sérotonine -noradrénaline (IRSNA, ou hétérocycliques) : certains (comme le Nefazodone ou le Bupropion) réduisent légèrement les effets de la MDMA et d'autres les augmentent légèrement (comme la Mianserine). Quelques-uns (comme la Mirtazapine) ne provoquent aucune modification mais d'autres (comme l'Effexor annihilent carrément les effets de la MDMA"), mais ailleurs qu'il allait totalement les inhiber - Est ce que le risque sérotoninergique est bien négligeable, comme lu dans plusieurs études ? - Est ce que je peux consommer de la MDMA (ou 3M, 4M) ET continuer mon Norset ? ou faut il arrêter le traitement obligatoirement ? si oui combien de tps avant ? Merci pour votre aide et vos réponses, PS : j'ai déjà soumis cette question mais comme je n'ai eu aucune confirmation et que je ne la trouve plus sur mon profil je ne sais pas si ça a marché

Mise en ligne le 12/09/2025

Bonjour,

Il est positif que vous preniez des informations pour limiter les risques d'interactions, entre votre traitement antidépresseur et les substances que vous envisagez de consommer prochainement.

Or, nous ne sommes pas un service médical et la nature de votre traitement dépasse notre champ de compétences pour vous apporter une réponse précise.

Cependant, vous avez la possibilité de contacter le Centre d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-Addictovigilance (CEIP-A) dont vous dépendez. Vous trouverez la liste dans un lien qui figure en bas de page. Ainsi vous pourrez solliciter le CEIP-A correspondant à votre département, pour obtenir des réponses à vos questions. Ce centre est joignable par téléphone ou par mail et est destiné au grand public. N'hésitez pas à les solliciter ils seront tout à fait en mesure de vous informer.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur l'importance de respecter un traitement qui vous a été prescrit pour des raisons bien spécifiques. Les substances que vous envisagez de consommer et plus largement toutes substances psychoactives sont contre-indiquées dans ce type de contexte. Idéalement, l'interruption du traitement et/ou le risque d'interaction sont à éviter, dans la mesure du possible.

Enfin pour plus d'informations sur effets secondaires, risques et complications et conseils en réduction des risques, nous vous glissons en bas de réponse nos fiches produits ecstasy/MDMA et Cathinones dont font partie la 3MMC ou la 4MEC.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'échanger autour de votre situation, vous pouvez joindre nos écoutants par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) 7j/7 de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)
- [Fiche sur les cathinones](#)
- [Liste ANSM des CEIP en France](#)